

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Nouvelle entente de développement culturel entre la MRC de D'Au-tray et le MCC

Berthierville, le 28 mars 2025 – La Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Au-tray et le gouvernement du Québec ont conclu une nouvelle Entente de développement culturel pour une durée de trois ans. Cette entente permettra à la MRC de poursuivre et d'intensifier ses actions en matière culturelle, en consolidant des initiatives déjà en place et en développant de nouveaux projets structurants pour la communauté.

Grâce à cette entente, la MRC bénéficiera d'un soutien financier de 94 141 \$ du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). Ces fonds serviront à renforcer la vitalité culturelle locale, favoriser l'accès à la culture pour tous et valoriser le patrimoine régional.

« Ce pacte vient confirmer l'importance du développement culturel pour notre territoire et nous permet d'offrir un soutien structurant aux artistes, aux organismes et à l'ensemble de la population », a souligné M. Christian Goulet, préfet de la MRC de D'Au-tray et maire de la Ville de Lavaltrie par la voie d'un communiqué de presse.

Des actions concrètes pour dynamiser la culture locale

Au cours des trois prochaines années, la MRC de D'Au-tray mettra en œuvre plusieurs projets pour renforcer l'offre culturelle et patrimoniale, notamment :

- Le **Programme de développement d'initiatives culturelles (PDIC)** : Ce programme permettra d'appuyer les créateurs, les organismes culturels et les municipalités dans la mise en place de projets artistiques, en soutenant notamment les disciplines des arts visuels, de la musique, du théâtre et des arts numériques.
- **L'accessibilité culturelle pour les aînés** : En plus de maintenir les initiatives en place, l'offre culturelle sera bonifiée pour les personnes aînées par la création d'événements et d'ateliers adaptés, favorisant ainsi leur participation active à la vie culturelle.
- **La mise en valeur du patrimoine vivant et immatériel** : La MRC poursuivra ses efforts pour la préservation et la transmission des savoir-faire traditionnels, en collaboration avec des artisans et des porteurs de traditions locales. Des actions concrètes incluront la documentation et la diffusion de ces pratiques sous divers formats (capsules vidéo, ateliers éducatifs, publications).

- **Le développement de nouvelles collaborations avec les municipalités** : L'entente permettra aussi d'établir des partenariats plus étroits avec les municipalités du territoire pour encourager la mise en place d'événements culturels et d'initiatives de médiation culturelle.

« Nous remercions le ministère de la Culture et des Communications pour cette contribution, qui nous permettra de poursuivre notre engagement en faveur d'une culture vivante, accessible et ancrée dans notre territoire », a ajouté Mme Sonia Desjardins, présidente du comité culturel et mairesse de la municipalité de Saint-Norbert.

Les premiers projets financés dans le cadre de cette entente seront déployés dès 2025. Les acteurs culturels du territoire ont l'occasion de participer à deux appels de projets qui ont été lancés au cours des dernières semaines.

Pour plus d'informations, il suffit de visiter le www.culturepatrimoineautray.ca.